

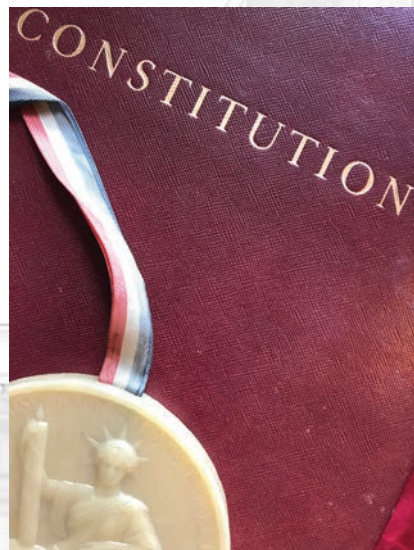
En Direct avec
Catherine Dumas
Sénatrice de Paris

N° 4 – JUILLET 2018

LETTRE D'INFORMATION

Conditions d'une réforme constitutionnelle utile à la démocratie

Le Président de la République a enclenché un processus de révision constitutionnelle, projet de réforme sur lequel il me paraît important de vous éclairer. Chaque semaine apporte son lot de nouveautés et les modifications proposées par le gouvernement sont de nature très différente ; on y trouve, pêle-mêle, l'interdiction du cumul des mandats dans le temps, la lutte contre le réchauffement climatique, la nomination des procureurs, la suppression de la Cour de justice de la République, la réduction du nombre de parlementaires, la composition du Conseil constitutionnel, l'introduction d'une réforme profonde des droits du Parlement...



Bon nombre de ces propositions recueillent un large consensus et le Sénat y est plutôt favorable. D'ailleurs, depuis le début du quinquennat, 80 % des textes présentés par le gouvernement ont été adoptés après accord entre les deux assemblées et 50 % des amendements retenus dans les lois définitivement adoptées depuis un an sont issus des propositions sénatoriales. Ces chiffres suffisent à attester de l'attitude très ouverte de la majorité sénatoriale.

Cependant, deux points préoccupent bon nombre de sénateurs :

1. la baisse du nombre des parlementaires. Car elle ne doit pas conduire à ce que les territoires les moins peuplés, c'est-à-dire les territoires ruraux fassent les frais de la révision constitutionnelle. Or, avec la version actuelle du gouvernement, une quarantaine de départements n'aurait plus qu'un seul sénateur ;

2. la réforme du droit parlementaire. L'idée portée par la haute fonction publique est d'affaiblir le rôle et le poids des élus au profit d'une technocratie qui, petit à petit, déciderait de tout sur tout. En mettant la main sur l'ordre du jour du Parlement, en limitant le droit d'amendement, en limitant la portée de la navette parlementaire...

Notre pays a besoin de plus de démocratie, **avec un respect total du calendrier électoral**, et surtout pas d'un renforcement de la technocratie. Sous la V^e République, le Président de la République, a suffisamment de pouvoirs.

En revanche, la voix de ceux qui sont sur le terrain, au contact des réalités, ne doit pas être étouffée.

Le Sénat sera donc une force de proposition pour donner à la réforme le souffle qui lui manque en renforçant la démocratie et l'indispensable équilibre des pouvoirs, en proposant une juste représentation des territoires, sans exclusion !



Catherine Dumas

Sénatrice de Paris
Conseillère de Paris

Élue du XVII^e
arrondissement

Vice-présidente
de la Commission
de la Culture,
de l'Éducation et de
la Communication
du Sénat

Présidente
du groupe d'amitié
parlementaire
France-Corée du Sud

**En direct avec
Catherine Dumas**

*Lettre d'information
imprimée et diffusée
par nos soins*

**Collaborateurs
parlementaires :**
Clara Lees
et Christophe Lekieffre

Vos réactions et
plus d'informations sur
www.direct-dumas.fr

Pour nous joindre :

Sénat,
Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 33 98
Courriel :
c.dumas@senat.fr
Twitter :
[@catherine_dumas](https://twitter.com/catherine_dumas)

Coll. Lees

RELATIONS INTERNATIONALES



Non !

à la verbalisation que doivent subir les conducteurs handicapés dans la capitale alors que la loi les dispense normalement du paiement du stationnement sur simple affichage de leur carte « Handicap ». J'ai interpellé l'adjoint compétent sur ce comportement d'agents qui verbalisent au titre de la ville de Paris, depuis le début de cette année.



Attention !

à l'ouverture des « Coffee-Shops », commerces qui vendent des produits à base de cannabidiol (CBD), du cannabis dit « light ». Le premier vient d'ouvrir dans la capitale et participe à la banalisation d'un comportement addictif et complique l'action de la police contre le trafic de drogue. Les deux substances ayant le même aspect !



Oui !

aux hommages rendus par la France à Simone Veil, femme politique remarquable et européenne convaincue. Outre l'entrée au Panthéon début juillet décidée par le Président de la République, la Mairie de Paris et la Région ont associé son nom à la Place de l'Europe et à la station de métro éponyme.



■ **Forum interparlementaire Maroc-France.** Vice-présidente du groupe d'amitié parlementaire France-Maroc, j'ai accompagné le président du Sénat, Gérard Larcher, au Maroc, à l'invitation du Parlement marocain, pour la tenue de la III^e édition du Forum parlementaire qui rassemble les quatre assemblées des deux pays. Ce forum illustre le dynamisme de la diplomatie parlementaire.



■ **Colloque Culture et Nourriture à l'UNESCO.** À l'invitation de la Délégation permanente de l'Italie, je suis intervenue à l'UNESCO sur le thème de la dimension culturelle de la nourriture en tant que vecteur essentiel pour l'expression de l'identité culturelle des peuples et des nations, le développement durable et la cohésion sociale.

QUESTION AU GOUVERNEMENT

■ Par le biais des questions écrites au Sénat, j'ai interpellé la ministre de la Culture sur les trafics de billets « Journée » récupérés au Louvre pour être réutilisés jusqu'à sept fois par jour via un



système bien rodé avec la complicité de tours opérateurs. J'ai également dénoncé le marché parallèle d'audioguides en mandarin que le musée ne propose pas alors qu'il accueille plus de 600 000 visiteurs chinois par an... Au total plusieurs millions d'€ de pertes pour le 1^{er} musée de France. (Nombreuses reprises médias dont *Les Echos*, *Le Quotidien de l'Art* et M6.)

ACTIONS PARLEMENTAIRES

■ Dans le cadre du projet de loi Agriculture et Alimentation, j'ai souhaité que l'importance du petit déjeuner soit mieux défendue auprès des jeunes générations et j'ai également proposé que dans les restaurants collectifs servant plus de 200 repas/jour, un menu végétarien puisse être présenté.



■ Cosignature de la proposition de Loi du président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, qui vise à mieux prévenir, contrer et sanctionner les violences lors des manifestations. Un outil législatif qui serait bien utile au Préfet de Police de Paris vu le nombre croissant de rassemblements qui dégénèrent.

LE CHIFFRE

100 000 C'est le nombre d'abonnés qui se retrouvent, du jour au lendemain, sans solution de transport alternative, suite à la rupture unilatérale du contrat Autolib' par la Maire de Paris. Une décision opaque et sans concertation qui pourrait coûter 300 millions d'€ aux contribuables Parisiens !



SUR LE TERRAIN

BAGUETTE SAINT-HONORÉ - PARIS



■ Avec la ministre Delphine Gény-Stephann, le chef de l'Elysée, Guillaume Gomez, le président de Rungis, Stéphane Layani et le président des Boulangers de France, Dominique Anract, pour la finale du concours national de la meilleure baguette de tradition française, sur le Parvis Notre-Dame.

HANDICAP MÉDÉRIC - PARIS 17^E



■ Remise des diplômes « Regarder autrement le Handicap » à 13 jeunes apprentis du CFA Médéric/École Hôtelière de Paris en présence de la ministre Sophie Cluzel, du maire du 17^e, Geoffroy Boulard, et du député, Sylvain Maillard.

VIVATECH - CCI PARC DES EXPOS



■ Visite du salon des leaders et start-ups de l'innovation, au Paris Expo de la Porte de Versailles, avec le président de la CCI Paris-Ile-de-France, Didier KLING, et des collègues parlementaires. Démonstrations de drones, robots humanoïdes, art digital, réalité virtuelle, véhicules autonomes...

BREXIT EUROPE



■ Réunion de travail sur l'après-Brexit, avec l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le député de Paris, Pierre-Yves Bournazel, et Son Excellence M. Edward Llewellyn, Ambassadeur du Royaume-Uni en France.